

ARRETE DE POLICE MUNICIPALE

**OBJET : DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE POUR LE PROJET VIDEO PROTECTION
POUR LA CCHF RUE HAEGHE MEULEN STRAETE - WARHEM
(en agglomération)**

Réf. : 2023.086

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WARHEM,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement afin de permettre à AXIONE représentée par Mme DUBOCAGE Pauline 75 Allée de Suède 62223 FEUCHY d'effectuer en toute sécurité les travaux d'ouverture de chambres FT sur trottoirs et chaussées (chantier mobile), tirage aérien et souterrain, raccordement et pose des boîtiers pour le projet de vidéo protection Rue de l'Haeghe Meulen à Warhem (en agglomération).

ARRETE

Article 1^{er} : A partir du Vendredi 25 Août 2023 pour une période de 4 mois :

- Le stationnement sera interdit
- Le dépassement sera interdit
- La limitation de vitesse à 30 km/h est instaurée

Rue de l'Haeghe Meulen au droit des travaux.

Article 2 : Les dispositions édictées par l'article 1 du présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place des panneaux de signalisation et de déviation.

Article 3 : La police locale, et la gendarmerie d'Hondschoote sont chargées de l'exécution du présent arrêté et les contraventions seront poursuivies conformément aux lois.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Entreprise AXIONE représentée par Mme DUBOCAGE Pauline (mail : pa.dubocage@axione.fr)
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Hondschoote
- Monsieur HERMEL Guy, Adjoint aux Travaux, Environnement
- Madame SOËTE Marie-Agnès, Adjointe à la Sécurité
- Monsieur VANDAELE Jean-Luc, Conseiller délégué voirie communale.

Warhem, le 24 Août 2023

Le Maire,

P. BOUTTEMY

DECISION EXECUTOIRE
A DATER DU :
LE MAIRE

authy



authy

